

1) Objet : Attributions de compensation Communauté de Communes

Au 1^{er} janvier 2017, les compétences PLU/PLUi et Accueil des gens du voyage ont été transférées à la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

La Loi prévoit que lors de ces transferts ceux-ci doivent être valorisés de manière à neutraliser leur impact budgétaire. Cette neutralité est assurée par une diminution des Attributions de Compensation (AC) perçues ou versées par les communes, à concurrence des dépenses nettes liées à ces compétences transférées.

L'attribution de compensation 2017 initiale pour Bouée était de 19327,81€.

Avec le transfert des Attributions de compensation évaluées pour la commune à :

- 3222,18€ pour le PLU
- 550,80€ pour l'accueil des gens du voyage

L'attribution de compensation s'élèvera à 15554,83€

2) Objet : Convention d'utilisation du bâtiment affecté à l'exercice de la compétence « bibliothèque »

Dans le cadre de la fusion des communautés de communes, et de la compétence « gestion des bibliothèques et médiathèques d'intérêt communautaire » il y a lieu d'actualiser la convention existante dans la continuité du fonctionnement établi précédemment.

La durée de cette convention est de 3 ans (voir 2021). Les élus valident cette convention.

3) Objet : Adhésion groupement de commandes CDG44 contrat groupe prévoyance période 2019-2024

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale a contracté en 2012 avec HUMANIS et COLLECTEAM dans le cadre de la protection sociale complémentaire, pour la période 2013-2018.

Ce contrat arrive à échéance cette année.

Les élus valident et acceptent de mandater le centre de gestion pour lancer l'appel d'offres.

4) Objet : Chemin « Loire à vélo »

Liaison cyclable entre Couëron et Saint Nazaire

Les études et la concertation engagée sur le projet d'itinéraire cyclable entre Couëron et Saint Nazaire ont permis d'aboutir à la définition d'un principe de tracé nord au plus près de la Loire.

Sur le territoire de la Commune, cette liaison passe par les hameaux de la Bignonnois et de Rohars.

Le tracé est validé, à l'unanimité.

5) Objet : Lancement enquête publique chemins communaux

Un chemin rural qui n'est plus utilisé comme une voie de passage peut être désaffecté pour être ensuite cédé aux riverains. L'aliénation est soumise à l'organisation d'une enquête publique.

Plusieurs riverains ont interpellé la commune pour le rachat éventuel de partie de chemins communaux au lieu-dit « La Bazillais » et au lieu-dit « La Bignonnois ».

Les élus acceptent le principe de la vente pour les parcelles ne concernant pas la future liaison Loire à vélo.

6) Objet : Achat d'un photocopieur pour l'école

Le photocopieur de l'école « les courlis » est obsolète. Nous avons une proposition, soit en achat, soit en location. La location permettra d'avoir un matériel neuf plus longtemps. On peut estimer qu'un photocopieur a une durée de vie de 5 ans maximum et une garantie de 2 ans. La location couleur est validée par le conseil.

7) Objet : Achat tracteur

Après plusieurs devis, la proposition de l'entreprise MODEMA AGRI est la plus pertinente :

Devis de 35 000€ HT – TTC 42000€ avec reprise de 6 500€ pour l'ancien tracteur Soit 35500 €TTC

8) Objet : Questions diverses

- La procédure de révision du PLU est engagée.

- Un emplacement pour un panneau d'affichage extérieur est choisi au carrefour de la RD90 et RD93

- Contrôle des services vétérinaires au Bâtiment accueil enfance : avis d'hygiène « satisfaisant »

- Le conseil municipal est avisé qu'il y a eu finalement un consensus pour les rythmes scolaires puisque le conseil d'école s'est réuni exceptionnellement le 06 décembre 2017, et a validé le principe de la semaine de 4 jours. Une demande de dérogation a donc été transmise à l'académie